

Formation Formation des membres du CSA / de la F3SCT

Durée de la formation :	35 heures
Date de la session :	du 04/12/2023 au 13/12/2023
Dates précises :	Lundi 4 Décembre / Mardi 5 Décembre / Mercredi 6 Décembre / Mardi 12 Décembre/ Mercredi 13 Décembre
Horaires de la session :	9h00 à 17h00
Lieu :	Hybride - En distanciel du 4 au 6/12/23 (voir lien zoom dans doc pré-formation)et Salle 104 Bât A29 Talence les 12 et 13/12/23
Nombre de places maximum :	15
Formateur(s) :	CERFOS, Xavier CANRON, Blandine VINET, Frédéric ANDRE, Laëtitia STEPHAN
Prérequis sur cette formation :	
Public ciblé :	Les nouveaux représentants du personnel qui ont été élus et exercent désormais leurs nouvelles fonctions
Public prioritaire :	
Date limite d'inscription :	02/06/2023

Objectifs :

Formation des membres du CSA en formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT), suivant les prescriptions du décret n°2020-1427 et le décret 82-453.

- Connaître le cadre réglementaire relatif au CSA ;
- Connaître son rôle en tant que membre du CSA ainsi que ses droits et ses obligations ;
- Connaître les enjeux de la prévention;
- Connaître les acteurs de la prévention (internes et externes)
- Savoir analyser une situation de travail et être force de propositions d'améliorations sur les risques professionnels, les conditions de travail et la santé au travail;
- Comprendre les notions d'accident de travail et accident de service et savoir mener une enquête après accident ;
- Devenir un interlocuteur privilégié de la prévention : savoir recueillir les demandes des agents, les traiter, les analyser, les mettre en lien avec un changement de l'organisation.

Programme :

PARTIE 1 : LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE ET LE CONTEXTE DE LA PRÉVENTION

Séquence 1 : Évaluation initiale des participants

Séquence 2 : Contexte réglementaire de la FPE

Séquence 3 : Contexte de la prévention

Séquence 4 : Obligations réglementaires en termes de prévention

PARTIE 2 : LE CSA ET LA FORMATION SPÉCIALISÉE DE LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Séquence 1 : Prise en compte des spécificités de votre établissement

Séquence 2 : La composition du CSA et de la formation spécialisée

Séquence 3 : Les missions du CSA

Séquence 4 : Les missions de la formation spécialisée

Séquence 5 : Les moyens du CSA et de la formation spécialisée

Séquence 6 : Le fonctionnement du CSA et le lien avec la formation spécialisée

Séquence 7 : Faire vivre le CSA au quotidien

PARTIE 3 : LA PRÉVENTION DES RISQUES ET LES OUTILS SPÉCIFIQUES

Séquence 1 : Identification des risques professionnels

Séquence 2 : Les risques professionnels et le document unique

Séquence 3 : Les registres obligatoires

Séquence 4 : Spécificités pour les entreprises extérieures

Séquence 5 : introduction aux incidents, accidents et maladies professionnelles

PARTIE 4 : LES VISITES DES UNITÉS ET LES ENQUÊTES EN CAS D'ACCIDENT

Séquence 1 : Mener une visite d'unité de travail

Séquence 2 : Mise en situation « visite d'unité de travail »

Séquence 3 : L'analyse suite à un accident

Séquence 4 : Mise en situation d'analyse accident

PARTIE 5 : FAIRE VIVRE LA F3SCT AU QUOTIDIEN

Séquence 1 : Le plan d'action de la F3SCT

Séquence 2 : Analyse de situations

Pour tout renseignement complémentaire :

Chargé(e) de formation : <mailto:berengere.tenoux@u-bordeaux.fr>

Pôle AGRH – service développement des compétences

Retrouvez le détail des sessions proposées et inscrivez-vous sur [FormAction](#)
et toutes les infos sur [l'intranet](#)